

Un tiers des avertissements - extraits de rôle par internet

- Le Belge opte pour la simplification administrative et les avertissements-extraits de rôles.
- 468.680 citoyens ont choisi de recevoir leur avertissement-extrait de rôle sur Zoomit en 2015.
- Hausse de 16,94 % par rapport à 2014.

Bruxelles, le 24/08/2015 – Tax-on-web gagne en popularité. Après avoir enregistré pour la première fois une baisse du nombre d'utilisateurs dans Tax-on-web l'année dernière, la plateforme est repartie à la hausse cette année. Au total, le nombre d'utilisateurs a augmenté d'environ 5,5 %. Cette année, 1 utilisateur de Tax-on-web sur 3 a souhaité recevoir son avertissement-extrait de rôle de manière électronique dans Zoomit, soit un total de 468.680 personnes.

Le Belge opte de plus en plus souvent pour une déclaration d'impôts électronique. Depuis 2012, le nombre d'avertissements-extraits de rôles électroniques demandés sur Zoomit par le biais de Tax-on-web est passé de 253.000 à 468.680. La popularité a également augmentée cette année.

Un utilisateur de Tax-on-web sur trois a souhaité recevoir son avertissement-extrait de rôle via Zoomit (32,9 %). Cela profite non seulement à l'utilisateur, mais également à l'environnement. Au total, 1 tonne de papier, 73.700 litres d'eau et 16.168 kg de CO₂ ont ainsi été économisés.

Simplification administrative

« Nous pouvons affirmer que le Belge opte résolument pour la simplification administrative et les avertissements-extraits de rôles, » déclare Christian Luyten, porte-parole de Zoomit. « Le nombre d'utilisateurs de Tax-on-web a augmenté par rapport à l'année dernière, mais l'utilisation de Zoomit enregistre également une hausse sensible de 16,94 %. »

La convivialité est la principale raison qui incite à choisir les avertissements-extraits de rôles. Telle est la conclusion d'une étude indépendante commandée par Zoomit auprès de 2.000 Belges. Le respect de l'environnement ainsi que la traçabilité et la sécurité des transactions de paiement sont également des arguments importants en la matière.

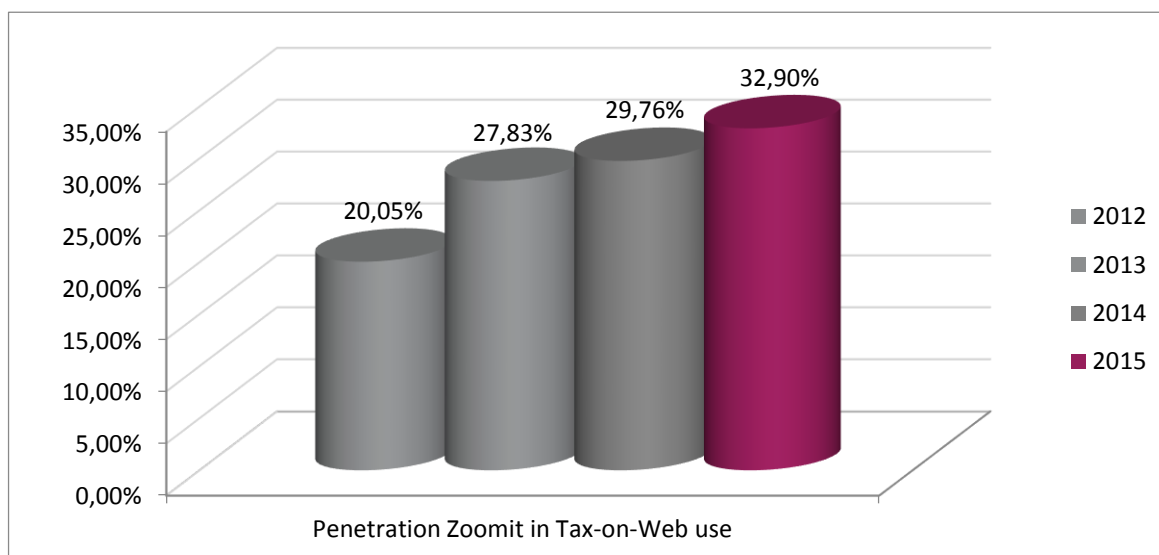
La facturation électronique devient la norme

Tout porte à croire que la facturation électronique deviendra la norme cette année. « Nous constatons que 2015 sera une année charnière pour la facturation électronique, et Zoomit fait figure de norme incontestée en la matière, » déclare Luc Neysens, CEO d'Isabel.

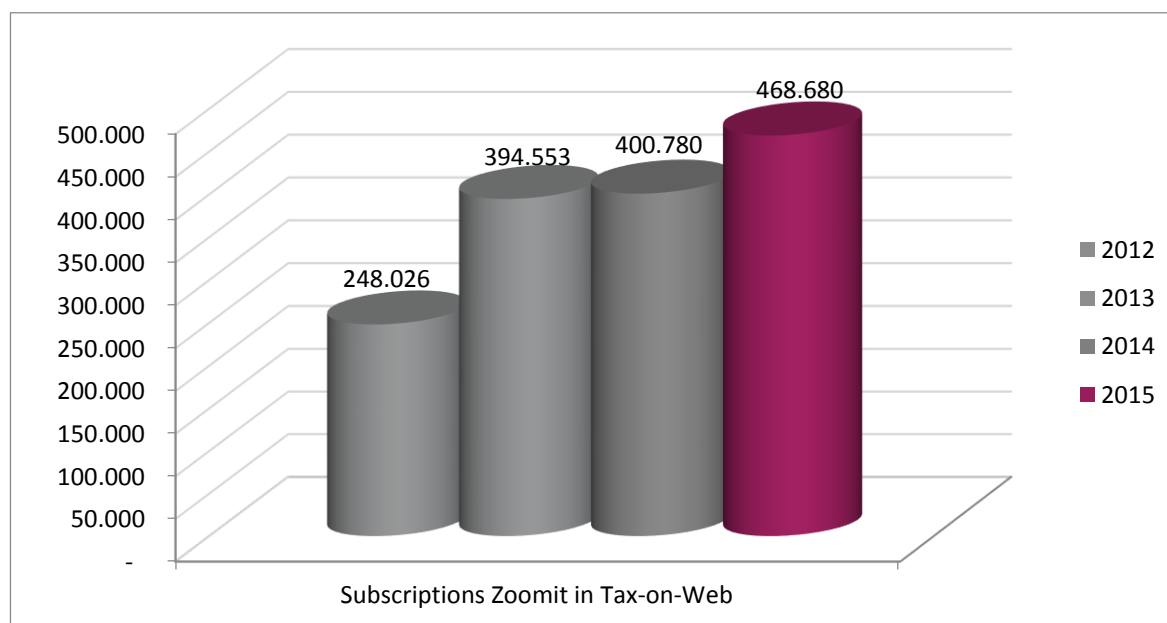
« Notre nouveau gouvernement, sous l'impulsion du ministre Alexander Decroo, a également établi un agenda numérique, à l'exemple du 'Digital Agenda for Europe'. En tant que leader du marché, nous allons encadrer les grands émetteurs de factures de notre pays afin de leur permettre d'informer correctement et complètement l'utilisateur final des avantages de la facturation électronique, » poursuit Luc Neysens.

Quelques chiffres clés

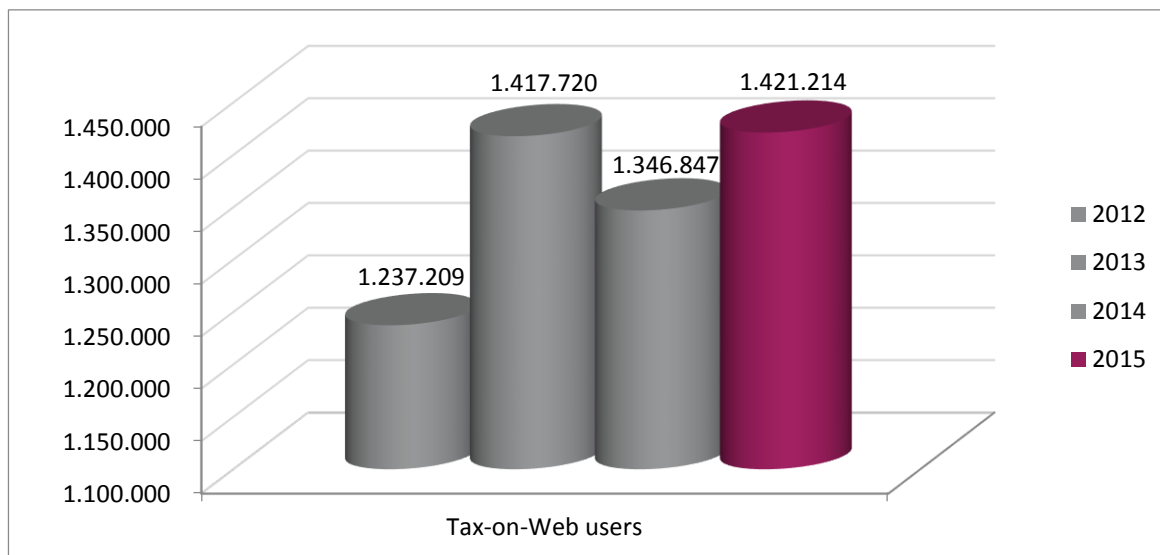
- Hausse du nombre d'utilisateurs de Tax-on-web : 5,5 %
- Augmentation du nombre d'utilisateurs Zoomit dans Tax-on-web : 16,94 %
- Nombre absolu d'utilisateurs Zoomit dans Tax-on-web : 468.680
- Augmentation de l'utilisation de Zoomit dans Tax-on-web : 10,56 %



32,90 % des Belges ont utilisé Zoomit pour leur avertissement-extrait de rôle à l'impôt en 2015, soit une augmentation de 10,56 % par rapport à 2014.



Le nombre d'utilisateurs Zoomit dans Tax-on-web est passé à 468.680 utilisateurs.



En 2014, 1.421.214 Belges ont utilisé Tax-on-web. Cela représente une hausse de 5,5 % par rapport à l'année dernière.

À propos de Zoomit

Zoomit est un service gratuit, présent dans l'Internet Banking, grâce auquel le consommateur peut régler des documents tels que des factures, notes de crédit et fiches de paye rapidement et facilement. Zoomit dispense le consommateur de l'encodage manuel de paiements dans l'Internet Banking et diminue le risque de frais supplémentaires liés au paiement tardif. Zoomit est une alternative idéale pour les consommateurs qui préfèrent garder le contrôle et ne pas domicilier leurs factures. Zoomit est une initiative commune des banques belges. Plus de 95 % des 7.400.000 utilisateurs actifs via l'Internet Banking ont déjà un accès gratuit à Zoomit au sein de 13 banques. La non-impression de 90.000.000 de documents disponibles via Zoomit représente une diminution de 177.808 kg de papier, 14.152.664 litres d'eau et 3.108.252 kg de CO₂. Zoomit est développé par Isabel SA, un fournisseur de services bien connu dans la chaîne financière.